

TOUJOURS LA !

3 Se peut-il que l'appareil lui-même et les pilotes qui le guident puissent résister à de telles vitesses et évolutions révolutionnaires ? On ne connaît actuellement aucun métal, aucun alliage capable de supporter l'échauffement fantastique provoqué par des vitesses aussi grandes que celles signalées par les témoins. Quant à l'organisme humain, tous les pilotes d'avions à réaction sont unanimes à dire qu'il est inconcevable qu'il puisse jamais s'adapter un jour à ces vitesses et à ces évolutions.

Jusqu'ici, personne n'a pu répondre à ces questions. Alors ?

« Secret d'Etat » murmurent certains, le doigt sur les lèvres. Ils pensent ainsi expliquer le mutisme officiel.

S'il y a vraiment un secret d'Etat, qu'on le dise ! Et que, par la même occasion, on mette le public au courant de la matérialité et de l'origine de ces « objets », quitte à en taire les caractéristiques.

Aujourd'hui, le public, qui admet l'existence des soucoupes volantes, est disposé à connaître la vérité, toute la vérité, quelle qu'elle soit.

Tout vaut mieux que l'ignorance. Une mise au point rigoureuse mettra fin à toutes les suppositions plus ou moins fantaisistes qui, à la longue, risquent d'influer sur la santé morale des habitants de cette planète. C'est alors que naîtrait une psychose universelle dont on ne sait où s'arrêteraient les ravages.

« RADAR » CONTINUE A OFFRIR LA SOMME DE UN MILLION A CELUI QUI LUI PROCURERA UN DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE D'UN CARACTERE D'AUTHEENTICITE INDENIABLE. VOILA POURQUOI « RADAR » A REUNI UN JURY COMPOSE DE HAUTES PERSONNALITES DU MONDE SCIENTIFIQUE, D'UNE COMPETENCE INDISCUTABLE. L'ETUDE SCRUPULEUSE ET OBJECTIVE DE CETTE PHOTOGRAPHIE-TEMOIN PERMETTRA PEUT-ETRE DE SAVOIR ENFIN CE QUE SONT CES BOLIDES CELESTES.

« RADAR » SERA FIER ET HEUREUX DE POUVOIR AFFIRMER UN JOUR QUE GRACE A L'UN DE SES LECTEURS : LE MYSTERE DES SOUCOUPES VOLANTES N'EXISTE PLUS !

ter également de nombreux drapeaux de tout pays, et tout autre chose qui flatte l'œil. Et surtout, éclairer la nuit...

« Je ne vous demande qu'une chose : rester « l'inventeur » de cette idée. Et si un jour elle se trouve réalisée quelque part dans le monde, que je sois invité à la réception de nos visiteurs ».

En attendant cette cérémonie avec fanfare et bouquets, un bon conseil : NE TIREZ PAS SUR LES SOUCOUPES VOLANTES. C'est d'ailleurs celui qu'a donné « U.S. Air-Force » à ses aviateurs. Et nous ne doutons pas que ce soit celui que donneront les autorités officielles de notre pays, en réponse à l'interpellation déposée sur le bureau de la Chambre par M. Jean Nocher, que les soucoupes volantes existent ou n'existent pas. Il est si facile de prendre pour un Martien un inoffensif automobiliste !

UNE APPARITION DE 5 SECONDES

M. Jean-Pierre PACOUIL, 22, rue du Capitaine-Escudé, Toulouse.

« Je crois bien faire en vous faisant part du phénomène dont je fus témoin oculaire, hier, vendredi 22 octobre, alors que je causais avec deux de mes collègues sur le pont de l'Ecole-Vétérinaire, vers 18 h. 55, avant de prendre mon service au centre de tri postal. Je dis bien un phénomène lumineux, c'est ce que je soulignerai envers et contre tous, sur mon honneur même. Je ne saurais en préciser la nature, si ce n'est que ce ne pouvait être un avion... »

« Je plaisantais avec mes deux compagnons au sujet d'un transformateur, placé près du centre de tri postal, et qui vous gratifie d'un bon « coup de jus » lorsque, par mégarde, vous posez une main sur sa carcasse et l'autre sur la balustrade du pont. Tout à coup,



- JE L'AI VU DANS MON JARDIN !

Vous pouvez m'en croire, jure l'agent de police Muller, le Martien qui rôdait dans mon jardin de Wittenheim (H.-R.), ressemblait à ce radar noir », 3 autres témoins : M. Meyer, Mme Zimmermann et M. Sottner sont moins affirmatifs.

J'aperçois une lueur — je dis bien une lueur, non un engin — à une très haute altitude au-dessus des usines Sirvin. L'apparition dura 5 secondes environ. La lueur qui sortit de la nuit dans une forme ronde, s'allongea en bondissant au-dessus de la voie ferrée, s'enfla à nouveau en direction du quartier de la Côte-Pavée, laissant derrière elle quelque chose comme des étincelles avant de s'évanouir. Un instant, je crus à un signalisateur d'avion très rapide, mais les étincelles qui se produisirent m'en dissuadèrent... « Je serai le plus heureux des hommes, je l'avoue, d'apprendre que c'était un météore, car l'affaire soucoupe n'a que trop duré d'après moi, et je n'ai pas confiance aux esprits surexcités ».

UNE INVENTION FRANÇAISE ?

M. CORBU, Château, Rennes-le-Château.

« Je suis étonné que ce mystère ne soit pas encore percé, pour la simple raison qu'il n'y en a pas : en effet, la loi qui régit les soucoupes volantes a été découverte par un illustre savant français et un autre savant, français également. Il y a déjà quelques années, il avait en application de cette loi inventé un appareil destiné aux voyages astronauciques, qu'il avait baptisé le « Tore » ; il se composait d'un anneau avec une coupole centrale servant d'habitacle, quatre réacteurs imprimant à l'anneau une certaine vitesse de rotation. L'appareil, absolument révolutionnaire, permettait de s'affranchir et de la pesanteur et des lois de la gravitation ; il pouvait atteindre la vitesse fantastique de 100.000 km. heure en quelques secondes... De deux choses l'une, ou le gouvernement français, faisant preuve d'intelligence, a pris l'invention à son

compte et la met actuellement au point. Et ce savant doit se trouver en France, et l'on comprend le silence des pouvoirs publics.

« Ou, comme il est probable, ce savant n'ayant pas été pris au sérieux, est parti à l'étranger ou son invention est mise au point.

« Il ne doit pas être impossible de trouver sa trace et, par là, la puissance qui fabrique ces engins... »



- C'ÉTAIT UN DISQUE BLEU...

Le plus petit horticulteur de France, Desiré Pétillon, 68 ans, a aperçu la nuit avec 2 amis, à Waitrelos près de Roubaix, « un disque bleu filer dans le ciel... »

AU PAYS DES MILLE ET UNE NUITS

M. ABED BEY, lieutenant en retraite, Mazouza (Oran).

« Nos capacités intellectuelles et scientifiques ne nous permettent pas de vous expliquer tant soit peu l'origine de ces engins, mais nous permettent par contre de vous donner des informations, écrites sur l'un des volumes d'histoire universelle d'un grand savant et historien musulman

« 1° En 355 de l'Hégire, le 18 du mois de Radjeb (29-30 juin 966), nuit de lundi à mardi, il apparut, en mer, un objet lumineux ayant la forme d'une énorme colonne debout et dont l'éclat de la lumière illumina la nuit. Cette nuit ressembla à celle du destin, la lumière étant aussi intense que celle du jour.

« 2° En 381 de l'Hégire, le 23 du mois de Radjeb, nuit de mercredi à jeudi, il parut dans le ciel un bolide qui, à la vue, ressemblait à un énorme minaret. Partit de l'est, il se dirigeait vers le sud-ouest au milieu d'énormes gerbes d'étincelles.

« 3° En 396 de l'Hégire ; apparition d'un astre énorme se terminant par une queue et dont la lumière était fort tremblante ».

« RADAR » EST MIS EN CAUSE

M. Julien CAMBAMES (Calvados) :

« POUR la soucoupe volante, d'accord, mais il y a un secret que les grands ingénieurs mondiaux ainsi que « Radar » sont censés ignorer. Car je ne vois pas pourquoi les fameux rayons radar ne s'occupent pas de détecter, capturer et désintégrer l'appareil afin de se rendre compte si les ingénieurs-pilotes sont bien terriens.

« Pour moi, cet appareil est propulsé par pile atomique, ce qui lui permet de se déplacer sans aucun bruit puisqu'il ne possède ni carburant ni moteur et peut évoluer à une vitesse inconnue à ce jour. S'ils n'ont pas de provisions de bouche, c'est qu'avec un peu d'entraînement, ces ingénieurs nains qui sont à bord peuvent faire le tour de la Terre dans un temps record ».



UN CIGARE EN FUSION...

M. Deserre (à dr.), de Coutances (Manche) en tremble encore, « Ce bolide, dit-il, se brisait le ciel d'une traînée lumineuse et flexible comme celle d'un cigare en fusion ».



LE « COLÉOPTÈRE » NE RÉSOULT RIEN

« N'EN doutons plus : les mystérieux engins baptisés soucoupes volantes et le « Coléoptère » de von Zborowski ne font qu'un. » Telle est l'affirmation lancée la semaine dernière à grand fracas pour expliquer les phénomènes célestes qui troublent le ciel de France.

Si cette affirmation était valable, le mystère des soucoupes serait enfin éclairci. On va voir qu'il n'en est rien. D'abord, qui est von Zborowski ? C'est un Autrichien, spécialiste des fusées, qui avait mis sa science au service de la firme allemande B.M.W. Technicien des V 1 et des V 2, au lendemain de la guerre il répondit à l'invitation des autorités françaises et s'installa près de Paris. Sans avoir appartenu au bureau d'études de la S.N.E.C.M.A. qui occupe une quarantaine de spécialistes allemands, von Zborowski a travaillé souvent en liaison avec cette firme, lui concédant des droits d'utilisation de brevets, et notamment le brevet d'un engin révolutionnaire qu'il a appelé « Coléoptère ».

Cet engin, von Zborowski en avait d'ailleurs annoncé la conception, au début de l'été, lors du congrès sur la navigation aérienne qui se tint à Duisbourg. Il y a quelques jours, M. Diomède Catroux, secrétaire d'Etat aux forces de l'Air, avait fait allusion à cet appareil, en déclarant « qu'en matière d'études d'appareils à envol vertical, la France n'avait rien à envier aux autres pays ». Cette déclaration était une réplique au discours du ministre de l'Air anglais annonçant le fameux « lit-cage volant », mis en chantier par Rolls-Royce.

Qu'est-ce que le « Coléoptère » ? C'est un engin qui se présente sous la forme d'un gros cigare à aile annulaire propulsé par un turboréacteur et un statoréacteur. Sa principale caractéristique est de pouvoir s'élever à la verticale pour gagner en deux minutes une hauteur de 20 à 22 km. A cette hauteur il vole à l'horizontale, sa vitesse pouvant atteindre 2.300 kmh. L'atterrissage se fait également à la verticale.

Les techniciens ne manquent pas de souligner que le principe de propulsion n'est pas sans analogie avec celui déjà mis au point par un savant

français, Lorin, à qui René Leduc emprunta pour construire son « tuyau de poêle volant ». Mais cet engin, bien que montant à la verticale, ne peut décoller seul. Comment le « Coléoptère » à la verticale peut-il tout à coup « opter », si l'on peut dire, pour l'horizontale ? En utilisant l'importante réalisation française de la S.N.E.C.M.A., le déviateur de jet. Non seulement prévu pour l'armée de l'Air dont il deviendra un redoutable intercepteur, le « Coléoptère » ne manquera pas d'être mis aussi au service de l'aviation civile. Son mode de décollage aura l'avantage d'un intérêt illimité de supprimer les longues pistes d'envol, pistes aussi coûteuses à tracer que faciles à détruire en cas de guerre.

Donc, d'après certains informateurs, le « Coléoptère » volerait déjà et aurait été souvent pris pour une soucoupe.

Malheureusement, à la S.N.E.C.M.A. on dément :

« Il est tout à fait exact que nous ayons acheté le droit d'utilisation du brevet pris par M. Zborowski. Mais l'engin n'a jamais volé pour la bonne raison qu'il est encore entre les mains des techniciens de notre bureau d'études. Sa mise au point définitive demandera encore du temps, car bien des problèmes restent à résoudre ; celui, entre autres, de la stabilité. Pour l'étude et l'expérimentation de ce genre d'appareil, la S.N.E.C.M.A. dispose d'un banc d'essai d'un modèle hardi et nouveau.

Les informateurs pressés qui prétendent avoir déjà vu le « Coléoptère » en sont donc pour leurs frais d'imagination.

Toutefois, si l'on en croit M. Ananoff, cela ne veut pas dire que des engins similaires d'origine terrestre n'évoluent pas dans la stratosphère.

En effet, M. Ananoff, le célèbre astrophysicien, déclare : — Je crois fermement que certains des engins aperçus sont conçus et lancés par les techniciens de certains pays. Amérique ? Russie ? Je ne sais. Mais j'ai tendance à croire que les Soviétiques, aidés par les ingénieurs allemands qu'ils ont rattrapés en grand nombre, ont réalisé des appareils audacieux. Ma thèse s'appuie sur le silence très curieux que les Russes observent. On

ne me fera pas croire qu'ils en sont restés aux réalisations qui datent déjà d'une dizaine d'années ».

On a aussi émis l'hypothèse d'engins venant d'un autre monde.

L'Allemand Braun, autre artisan des V 2, intervient dans le débat en déclarant :

« Comment peut-on croire à l'existence d'engins habités par des Martiens, par exemple ? Leur planète, une des plus proches de la Terre, est quand même si éloignée que pour nous atteindre, leurs appareils devraient dépasser des vitesses de 100 millions de km. par heure. Ou alors, il faudrait supposer qu'ayant quitté Mars il y a un siècle, ils arrivent seulement aujourd'hui au terme de leur excursion.

Un autre Allemand, M. C. Allingham, ayant rencontré le fameux Adamski qui prétendit avoir été embrassé par un Vénusien, ne manque pas d'ironiser :

« Adamski m'a affirmé qu'en examinant les traces des pas laissés par le visiteur, il remarqua, sur l'emplacement des talons, une croix gammée. La croix gammée dans Vénus ! Les Vénusiens n'ont-ils pas aussi tout vu, tout entendu ?

Mais voici plus sérieux. Un physicien français, M. d'Althou, affirme :

« Les soucoupes volantes sont dues à des phénomènes lumineux que j'attribue à des rencontres de faisceaux d'ondes extra-courtes et de couches d'air ionisées.

La Suisse, qui jusqu'à ce jour n'avait pas d'opinion, fait grand état d'une théorie lancée par un de ses savants, M. Frédéric Montandon, qui a consacré sa vie à l'étude des tremblements de terre :

« Des observations portant sur 16 siècles permettent de dire que les grands séismes ont toujours été précédés par l'apparition dans le ciel de phénomènes lumineux. La grande peur de l'An Mil fut entretenue par la vision des célèbres « flambeaux ardents » toujours suivie par de violentes secousses. Ces lueurs que j'appelle « séismiques » proviennent d'un fluide exhalé par les couches terrestres avant, pendant ou après les tremblements de terre.